

ENTREVUE

Le goût du défi et le désir de vaincre



Sportive et fière compétitrice depuis un peu plus d'une décennie, Jacinthe Dubé a conservé le goût du défi et le désir de vaincre, par une deuxième carrière en immobilier. «C'est un métier difficile. Comme le sport, l'immobilier demande beaucoup de disponibilité et de discipline. Je m'y donne corps et âme, je me sens solide, c'est pour ça que les gens me font confiance.»
À LIRE EN B1

TABLOÏD SPORTS

Les Faucons réussissent leur premier jeu blanc

Alexandre Daigle sera suspendu

INVERNESS A7

Un sexagénaire meurt écrasé entre deux murs de béton



COLOMBIE C7

Le président Cesar Gaviria décrète l'état d'urgence



VICTORIAVILLE A2

Les 162 syndiqués de Lactantia en grève

MÉTÉO A2

(314e jour de l'année)

Variable: 2 à -8 C
Lever du soleil: 6h38
Coucher du soleil: 16h24
Demain: ciel variable

Sherbrooke gardera ses casernes

Sherbrooke

Passage de fermeture de caserne pour cette année ou l'an prochain, mais d'importantes coupures dans le temps supplémentaire effectué par les pompiers de la Ville de Sherbrooke.

Voilà le compromis que le conseil municipal a trouvé lors de son lac-à-l'épaule, en fin de semaine, dans le dossier du service de protection contre les incendies et dont La Tribune a pu apprendre certains détails en exclusivité, hier.

Le vice-président du comité exécutif de la Ville, le conseiller Bernard Tanguay, doit d'ailleurs faire le point sur ce dossier dès demain matin, en conférence de presse, mais évite, en entrevue avec La Tribune, d'indiquer la teneur de cette mise au point, confirmant toutefois qu'il s'agira d'une mise au point dans le dossier du service de protection contre les incendies.

Réuni vendredi et samedi pour finaliser le prochain budget de la Ville, le conseil municipal a donc opté pour le statu quo dans le dossier des casernes alors que, depuis

quelques mois, on parlait de fermer jusqu'à deux casernes pour en construire une neuve et réduire considérablement les dépenses.

On a laissé entendre, lors de ce lac-à-l'épaule, que l'on prenait presque pour une tradition le fait d'effectuer des heures de travail supplémentaires chez les pompiers sherbrookoïses et que mettre fin à cette «tradition» contribuerait à réduire les dépenses.

Il faut préciser, toutefois, que les pompiers de Sherbrooke sont presque les seuls au Québec à être rémunérés à taux simple lorsqu'ils

travaillent en temps supplémentaire, sauf pour les heures effectuées lorsqu'ils sont appelés pour un incendie au moment où ils sont en congé.

La direction du service de protection contre les incendies de la Ville de Sherbrooke a rencontré l'exécutif du syndicat des pompiers, hier matin, pour lui faire prendre connaissance de ce compromis, et il y a tout lieu de croire que le dossier sera discuté à fond lors de l'assemblée régulière des pompiers syndiqués ce soir.

Du côté syndical, personne ne

voulait commenter le dossier en fin de semaine.

En l'absence du maire Paul Gervais parti pour la Floride, hier, en vacances, le conseiller Tanguay doit également donner, demain, les grandes lignes du prochain budget d'immobilisation de la Ville de Sherbrooke.

Mais les citoyens devront patienter encore quelques semaines avant de savoir si leur compte de taxes sera haussé l'an prochain, le budget d'opération de la Ville n'ayant pas été complété.

Un chasseur tire en direction de 2 gardes-chasse

□ Échange de coups de feu près de Lac-Mégantic

Lac-Mégantic

Les incidents entourant la saison de chasse au chevreuil dans la grande région de Lac-Mégantic ont atteint leur paroxysme en fin de semaine, lorsqu'un chasseur a fait feu en direction de deux agents de conservation de la faune au début du week-end. Les gardes-chasse ont également répliqué avec leurs armes, sans que personne ne soit toutefois blessé.

L'incident s'est produit à Saint-Hilaire-de-Dorset, une petite municipalité sise entre Lac-Mégantic et La Guadeloupe, lorsque les deux gardes-chasse ont interpellé deux chasseurs vers 19 h 30, vendredi, en bordure d'une route.

L'enquête entreprise par la Sûreté du Québec a permis de savoir qu'un des deux chasseurs interpellés se serait retourné pour faire feu en direction des agents de conservation de la faune.

Fuite dans le bois

Lorsque les gardes-chasse, sentant leur vie menacée, ont répliqué avec leurs armes, les deux chasseurs se sont enfuis dans les bois, mais l'un d'eux a échappé sa carabine que les enquêteurs ont plus tard récupérée.

Il n'est donc pas impossible que l'enquête connaisse des dénoue-

ments dès le début de la semaine si l'on réussit à retracer le chasseur par le numéro d'enregistrement de l'arme à feu trouvée sur les lieux de l'incident survenu bien après les heures de chasse.

Si le travail des gardes-chasse s'avère parfois dangereux dans cette région, comme ce fut le cas en fin de semaine, chasser le chevreuil dans la région de Lac-Mégantic s'avère souvent une expérience périlleuse pour bien des amateurs de chasse.

Violence

Un groupe de chasseurs originaires de Thetford Mines, a pu apprendre La Tribune, ferait annuellement la pluie et le beau temps dans la région en voulant demeurer maîtres de certains territoires, y interdisant même la chasse aux gens de la région.

Régulièrement, les chasseurs non acceptés par d'autres chasseurs trouvent leurs pneus crevés lorsqu'ils veulent reprendre leur voiture après la journée. On a même rapporté, au cours des dernières années, de nombreux cas où des coups de feu avaient été tirés sur des autos ou des véhicules tout-terrain garés près des bois.

Un chasseur qui, par exemple, vient de Sherbrooke et veut tenter sa chance dans le secteur de Lac-Mégantic risque fort d'éprouver de la difficulté à se trouver un coin où se poster en attente du gibier, tellement les chasseurs abondent dans le coin et tellement les territoires sont contrôlés par des clubs de chasse.

Reconnue pour l'abondance du gibier, la région de Lac-Mégantic devient annuellement le rendez-vous de milliers de chasseurs à un point tel qu'on se demande souvent s'il n'y a pas plus de chasseurs... que de chevreuils.

Téléphoto par Christian Landry



En y mettant l'ardeur et la patience dont ils sont capables, les scouts pionniers de Magog pourront bientôt inaugurer leur local, qu'ils ont construit de leurs mains à partir du bois coupé sur place. Ce refuge, que l'on dit unique au Québec, sera situé en plein forêt à la base de plein air Le Bivouac, dans le canton de Stanstead. À LIRE EN B8.

Les enfants ont raison d'avoir peur, déplore une spécialiste



DOSSIER
Qui abuse?

Marco FORTIER Sherbrooke

La majorité des enfants agressés sexuellement, et leurs parents, ont carrément peur de porter plainte. Et ils ont raison d'avoir

peur, déplore Carole-Sylvia Lemire, coordonnatrice d'Espace-Estrie, un organisme voué à la prévention de la violence faite aux jeunes.

Le fait de poursuivre en justice les agresseurs d'enfants «cause un double traumatisme», juge Mme Lemire. En plus d'avoir subi une agression sexuelle, les enfants appelés à témoigner doivent affronter de nouveau leur agresseur devant un juge et deux avocats, en cour. Souvent sans même la présence réconfortante de la mère à leurs côtés, note-t-elle.

«Les enfants et les adolescents qui vont témoigner le regrettent tous», dit-elle, se basant sur son expérience auprès des victimes et sur des études menées par d'autres experts.

Il existe des façons de rendre plus faciles les témoignages d'enfants. Aucune de ces méthodes n'est utilisée en Estrie, dit Carole-Sylvia Lemire.

Ainsi, plutôt que de placer la victime à la vue du présumé agresseur, il est possible de placer un «écran» temporaire qui prévient



Carole-Sylvia Lemire

l'intimidation. La jeune victime peut aussi témoigner sur vidéo, éliminant le stress d'avoir à parler devant «de grandes personnes impressionnantes».

En outre, l'avocat de la défense ne recule souvent devant rien pour

intimider les jeunes victimes, selon Mme Lemire.

Bizarrement, il est fréquent que «toute la famille se retourne contre l'enfant» agressé, témoigne Carole-Sylvia Lemire. Les cousins, oncles, neveux, tantes et grands-parents disent que «le jeune a couru après».

«On se demande si le fait de dénoncer l'abus sexuel n'est pas rendu plus tabou que l'agression sexuelle en elle-même», déplore la spécialiste en prévention.

Cette dernière s'en prend entre autres à l'exploitation des enfants dans la pornographie. Des journaux jaunes «publient des photos d'adolescentes nues à pleines pages».

Et les enfants calquent leur comportement sur celui des adultes, souligne-t-elle. Inquietant: «On commence à avoir des demandes pour contrer la violence que les enfants font aux adultes...»

UNE VICTIME SUR 15 POURSUIT —A2

EMPLOIS DU JOUR

Cuisinier d'établissement commun. (H/F)

Code prof: 6121 #274803
Lieu: Rock Forest
Exigences: exp. min. 1 an en cuisine communautaire/menus déjà faits/aucun achat/faits seulement préparation des repas
Salaire: 7.50\$/heure
Fonctions: préparer & faire cuire dîners & soupers pour 50 résidents du foyer pour personnes âgées.

Secrétaire-comptable (H/F)

Code prof: 4131 #2740782
Lieu: Sherbrooke
Exigences: expérience minimum 1 an — fortes connaissances en comptabilité/maîtrise logiciel Fortune 1000, WP 5.0/dec dans domaine un atout/bilingue un atout
Salaire: à discuter selon compétence
Fonctions: travail de comptabilité: recevables, payables, salaires, conciliation/rapports/trav. général secrétariat.

Emplacement

Code prof: 6117 #2740588
Lieu: Sherbrooke
Exigences: 17 ans à partir de 01-07-93/être citoyen canadien sec. III/être en bonne forme physique
Salaire: salaire intéressant
Fonctions: poste militaire, soldat & officier/personne qui veut relever des défis & vivre une aventure.

Décorateur floral (H/F)

Code prof: 3319 #2740682
Lieu: Sherbrooke
Exigences: 3 ans expérience et plus/formation comme fleuriste un atout/personne créative/sens d'observation/polyvalente
Salaire: à discuter

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur les tableaux d'affichage ou tel. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

Pris de remords, le voleur se livre

Alain GOUPEL Drummondville

Certains voleurs, doit-on croire, se livrent quelquefois à des examens de conscience. Et cela peut parfois donner lieu à des comportements étonnants.

C'est ce qui est arrivé samedi à Drummondville lorsque le présumé auteur du vol à main armée survenu vendredi soir à Fleurimont, a décidé de se rendre à la police.

Vendredi dernier, lui et un complice auraient d'abord réussi à s'emparer de la voiture d'un concessionnaire automobile, boulevard St-Joseph, à Drummondville.

Dans leur escapade, les deux fugitifs se seraient rendus à la pharmacie Essaim, de la rue Galt est, à Fleurimont, d'où ils sont repartis avec le contenu de la caisse.

Après une nuit à faire la java, les deux compères se seraient quittés sans se laisser d'adresse.

Mais voilà qu'à la lueur du jour, l'un d'eux aurait eu des remords et une fois son examen de conscience terminé, il a décidé de se mettre à table une fois pour toutes.

Âgé de 20 ans, le jeune homme aurait décidé d'en finir une fois pour toutes avec la drogue et l'alcool.

Mais le voleur repenti devra d'abord passer par le Palais de justice où il sera accusé aujourd'hui des crimes dont il a décidé de décharger sa conscience.

Seulement une victime sur quinze entame des procédures



DOSSIER Qui abuse?

(3)

Jacynthe NADEAU Sherbrooke

Les victimes d'abus sexuels ont peur d'engager des poursuites judiciaires. En 1991-92, 150 agressions à caractère sexuel ont été signalées au Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de Sherbrooke (CALACS). Seulement neuf victimes, soit à peine six pour cent des cas signalés, ont entrepris des procédures judiciaires.

Et ces chiffres ne sont que la pointe de l'iceberg! Le Regroupement québécois des CALACS estime en effet que près de 75 pour cent des victimes ne dénoncent pas l'agresseur.

Pourquoi? On n'a qu'une confiance mitigée envers les autorités judiciaires qui, croit-on, ne peuvent rien faire...

En outre, rapporte le CALACS de Sherbrooke, des neuf dossiers portés en cour en 91-92, deux fem-

mes ont abandonné leur démarche, cinq attendent toujours leur procès, un plaider de culpabilité a été enregistré et une seule cause s'est terminée par un acquittement!

Dans la tête des victimes — et elles n'ont peut-être pas tort — «c'est plus facile de se taire, de laisser faire, que de poursuivre en justice», affirme Hélène Bédard, intervenante au CALACS.

«Dans le système judiciaire, la victime devient quasiment l'accusé. C'est elle qui doit prouver hors de tout doute raisonnable qu'il y a eu agression à caractère sexuel... C'est du harcèlement qui s'ajoute à l'agression.»

Et ce «harcèlement» est encore plus difficile à vivre pour les enfants qui entreprennent des procédures judiciaires. «On a encore peur, en 1992, de parler de sexualité. Imagine quand tu as neuf ans...», note l'agent Tom McConnell qui a été enquêteur à l'escouade des crimes majeurs de la Sûreté du Québec pendant quatre ans.

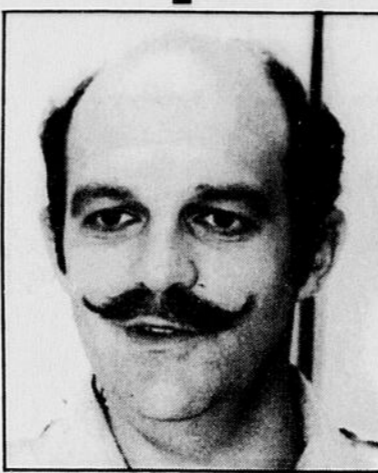
Chargés de recueillir et de donner suite aux plaintes des victimes, la Sûreté du Québec et le Bureau du substitut du procureur général tentent pourtant d'humaniser les procédures que doivent traverser les victimes.

Vérifier le fondement

Quand un policier reçoit une plainte, il doit d'abord vérifier si elle est fondée. La victime fabuleuse, a-t-elle les preuves nécessaires, est-elle cohérente dans son témoignage?

«La principale contrainte dans les cas d'abus sexuel sur les enfants, soutient l'agent McConnell, c'est de nouer un lien de confiance pour que l'enfant se confie.»

Avant de décider de poursuivre, le procureur de la Couronne devra



Tom McConnell



Me Michel Pinard

ensuite être moralement convaincu qu'une infraction a été commise et que le prévenu l'a commise, explique Me Michel Pinard, substitut en chef du procureur général à Sherbrooke. Il doit aussi être raisonnablement convaincu qu'on pourra prouver la culpabilité de l'accusé.

Pour ce faire le procureur analyse le rapport des policiers, la déclaration de la victime, les circons-

tances et les antécédents judiciaires des personnes en cause.

«C'est évident que lorsqu'un individu occupe un haut rang, le procureur général étudie aussi ce qu'on appelle les motifs obliques, comme la vengeance. Cette personne est plus sujette à avoir des constataires, des ennemis, eut égard à ses fonctions, ses responsabilités.»

Quand une dénonciation est faite en Cour, toutes les précautions ont donc été prises, dans les limites du raisonnable, pour éviter d'accuser quelqu'un sans fondement.

Le danger avec tous les tests qu'on voudrait faire subir aux témoignages de la victime, notent MM. McConnell et Pinard, c'est de se faire accuser de ne pas croire. C'est déjà assez difficile pour les victimes de raconter leur histoire...

D'ailleurs conscient de ces difficultés, le Bureau du procureur général assigne désormais un procureur à chaque victime qui entreprend des procédures judiciaires. «C'est plus facile pour la victime et pour le procureur», note M. Pinard, puisqu'on n'a pas à répéter l'histoire à chaque rencontre.

En outre, comme ça se fait un peu partout au Québec, les intervenants du milieu en Estrie se réunissent désormais en Table de concertation.

«Tous ont leur bout de chemin à faire», note Diane Lemieux du Regroupement québécois des CALACS. Et c'est beaucoup plus facile depuis qu'ils se parlent.»

Cette concertation a notamment donné naissance à des protocoles d'intervention dans les dossiers d'agressions à caractère sexuel et dans les dossiers de violence conjugale.

À SUIVRE

Dérapage mortel dans le Canton Newport

Sherbrooke

Des dizaines d'automobilistes ont renoué malgré eux avec les difficultés des routes glacées lors de la chute de neige du début du week end et un adolescent de 13 ans a été tué à la suite d'un dérapage dû à la chaussée glacée.

L'accident s'est produit en soirée de vendredi dans le canton de Newport, près de Cookshire, lorsque l'auto dans laquelle prenait place le jeune Dave Michaud de Ste-Madeleine, près de St-Hyacinthe, a capoté à la suite d'un dérapage.

Lors du capotage, le jeune a été éjecté de la voiture et deux hommes

qui l'accompagnaient ont subi des blessures.

Les quelques centimètres de neige tombés sur l'Estrie au cours de la nuit de vendredi à samedi ont réservé de bien vaines surprises aux automobilistes, particulièrement samedi matin, alors que la plupart des routes étaient encore glacées.

On rapporte donc plusieurs dé-

rapages attribuables à la chaussée glissante de même que quelques accidents avec blessés, tout ça en l'espace de quelques heures.

La situation s'est corrigée d'elle-même un peu plus tard en matinée de samedi lorsque le réchauffement du temps a fait disparaître neige et glace de la plupart des routes.

Daniel Beaucage nie vouloir chambarder les heures d'ouverture

Sherbrooke (GF)

Interpellé par des vendeurs de commerces concurrents qui l'accusaient d'avoir mis fin à une entente à l'amiable sur les heures d'ouverture, le propriétaire ou copropriétaire de six concessions d'automobiles de la région de Sherbrooke, Daniel Beaucage, se défend bien d'être un dissident.

Comme l'explique M. Beaucage, le groupe de vendeurs qui a manifesté devant ses bureaux, chez Sherbrooke Nissan, ont formulé des reproches injustifiés.

«Je ne sais pas où ils ont pris que j'ouvrais à tous les vendredis soirs et samedis... Sherbrooke Nissan le faisait dans le cadre d'une promotion, la semaine dernière, comme on le fait partout, à l'occasion de promotions spéciales. Cette semaine, c'est Econauto. Mais c'est occasionnel...»



Daniel Beaucage

Par ailleurs, M. Beaucage dit agir de manière à mieux répondre aux besoins de la clientèle. Il ne comprend pas les reproches de la concurrence.

«Nous sommes en récession. Il faut aller chercher les clients... Je viens de lire dans le journal que deux Provigo de Sherbrooke ont rallongé leurs heures d'ouverture. Pensez-vous que les caissières de Métro ou d'autres concurrents vont aller manifester devant ces établissements, pour autant?... Moi, je crois qu'il faut être agressif et trouver des formules qui plaisent aux clients...»

Grève chez Lactantia à Victoriaville

Pierre MAILHOT Victoriaville

Depuis la nuit dernière, les 162 employés syndiqués de l'usine de produits laitiers Lactantia, à Victoriaville, sont en grève.

C'est du moins le scénario qui se dessinait hier soir au terme d'une assemblée au cours de laquelle les employés, affiliés à la CSD, ont rejeté, dans une proportion de 55 pour cent, l'entente de principe conclue entre leurs dirigeants syndicaux et la compagnie. 138 syndiqués ont pris part au vote.

La modification de la grille-horaire de travail mais aussi d'autres points comme les salaires accrochés, a avoué le négociateur syndical, Jocelyn Lavoie.

L'entreprise, précise le directeur général, Camil Genesse, réclame l'application d'un nouvel horaire de travail de six jours plutôt que cinq, pour mieux tenir compte de l'approvisionnement en lait. Hier soir, aucune nouvelle rencontre de négociation n'était bien sûr prévue.

La nouvelle usine attendra

Cette grève, qui planait chez Lactantia au cours des dernières heures, a d'ailleurs obligé les dirigeants de la firme Canlac à annuler l'inauguration officielle de cette usine prévue pour aujourd'hui en matinée.

Joint à son domicile, le directeur général de la compagnie Lactantia, Camil Genesse, a souligné que l'inauguration officielle de la nouvelle usine adjacente à la firme Lac-

tantia aura maintenant lieu après la période des Fêtes. «L'incertitude des négociations a obligé la firme Canlac à annuler cette inauguration. Cela ne retarde en rien toutefois les travaux qui restent à faire à cette nouvelle usine», a-t-il déclaré.

Il a révélé que la nouvelle usine devrait effectuer ses premiers tests d'ici deux semaines. «Les travaux de cette usine devraient, quant à eux, être finalisés au milieu de décembre prochain», a-t-il évoqué.

Cette nouvelle entreprise, construite au coût de 14 millions \$, est greffée à l'usine de fabrication de produits laitiers Lactantia et utilisera d'ailleurs de cette dernière un sous-produit à forte teneur en lactose (sucre contenu dans le lait) dans le procédé de fabrication du «lactulose», le fameux produit. Ce sous-produit de Lactantia était jusqu'à maintenant jeté.

La Corporation Canlac de Toronto, derrière laquelle on retrouve les Aliments Ault du Canada (propriétaire de Lactantia), ACIC Canada, une compagnie torontoise qui vend des produits pharmaceutiques, et The Willis Manufacturing Group inc., encore de Toronto, qui se spécialise dans la mise en marché, assure la réalisation du projet. La future usine emploiera entre 15 et 20 personnes.

Pour la première année d'opération, la nouvelle usine produira cinq millions de litres de lactulose dont 80 pour cent iront sur la marché de l'exportation et seront distribués dans 37 pays.

RÉSULTATS

lotto-québec

GAGNANTS	LOTS
6/6 2	1 440 900,60
5/6+ 10	86 454,00
5/6 281	2 461,30
4/6 16 564	80,00
3/6 329 573	10,00

Ventes totales: 20 131 850,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 300 000,00 \$
Prochain tirage: 92-11-11

Extra

Tirage du 92-11-07

NUMÉROS	LOTS
345246	100 000 \$
45246	1 000 \$
5246	250 \$
246	50 \$
46	10 \$
6	2 \$

8-9-14-38-42-49
Numéro complémentaire: 41

SELECT

Tirage du 92-11-07

GAGNANTS	LOTS
6/6 1	1 000 000,00
5/6+ 1	29 071,50
5/6 54	358,90
4/6 2 324	38,90
3/6 33 915	5,00

Ventes totales: 1 130 401,00 \$
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$
Prochain tirage: 92-11-09

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Gagnez 1 bon d'achat de 100\$ par jour

(50\$ pour les non-abonnés)
Chez l'un des 14 marchands participants qui apparaissent dans l'annonce du samedi et répondent à la question suivante: 20 + 16-12 x 2 = 8

CONCOURS «À VOTRE CHOIX»

Nom: _____
Adresse: _____
Code postal: _____
Téléphone: _____
 Abonné
 Non-abonné
Nom du marchand choisi: _____

CONCOURS «À VOTRE CHOIX»
C.P. 2450
Sherbrooke, Québec
J1J 4H4

7000 personnes ont admiré les chrysanthèmes

Plus de 7000 personnes ont visité la 38e exposition de chrysanthèmes de la Ville de Sherbrooke ayant pris fin, hier, aux serres municipales du boulevard Portland; depuis une semaine, les visiteurs pouvaient y admirer quelque 4000 chrysanthèmes de plusieurs catégories, une véritable douceur pour les yeux. Les employées des serres municipales, André Caron en tête, mettront maintenant deux semaines pour se préparer à faire pousser plus de 60 000 plants de mosaïque en vue de la prochaine saison estivale.

INDEX

Arts:	B-4
Bandes dessinées:	D-10
Dans les cantons:	D-11
Décès:	C-4
Économie:	C-1
Éditorial:	A-6
Horoscope:	D-10
Petites annonces:	C-2
Sports:	D-1
Vivre:	B-5

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

ADMINISTRATION Jean-Guy Dubuc Président et éditeur	Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration
RÉDACTION Jacques Pronovost Directeur en chef Roch Bilodeau Chef éditorial-adjoint	Pierre-Yvan Bégin Directeur de l'information Maurice Cloutier Adjoint-chef nouvelles Stéphane Lavallée Chef de pupitre
PUBLICITÉ Gilles Boisjoly Directeur	Véronique Tremblay Directrice-adjointe
PRODUCTION Alain Palletier Directeur J. Jacques Delorme Chef des opérations André Roberge Coordonnateur	Gaston Grenier Adjoint Frédéric Viens Adjoint Benoit Côté Chef pressier
COMPTABILITÉ André Corriveau Comptable	Julianne Poulin Gérante du crédit
TIRAGE Pierre Dubois Directeur	André Custeau Adjoint au directeur
GÉRANTS DE DISTRICT Pierre-Alain Dion Jacques Faucher Michèle Fournier Michel Lavoie Serge Nadeau	Claude Ouellet Gaston Pinard Jean-Charles Poulin Pierre Fournier Jocelyn Gauthier
EXPÉDITION Michel Dayon Gérant	ÉDIFICE André Jacques Responsable

Livraison à domicile:
— Camélets et camélets motorisés
Prix de vente suggéré incluant
T.P.S. payée par le camélet... \$3.43
taxe de vente du Québec... 28
Coût à l'abonné... \$3.71

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 1539
Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camélet et camélets motorisés.

TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$155,00, TPS \$10,85, TVQ \$13,27 = \$179,12
6 mois \$81,00, TPS \$5,67, TVQ \$6,93 = \$93,60
3 mois \$42,00, TPS \$2,94, TVQ \$3,60 = \$48,54
1 mois \$22,00, TPS \$1,54, TVQ \$1,88 = \$25,42

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$210,00, TPS \$14,70, TVQ \$17,98 = \$242,68
6 mois \$105,00, TPS \$7,35, TVQ \$8,99 = \$121,34
3 mois \$52,50, TPS \$3,67, TVQ \$4,49 = \$61,66
1 mois \$27,50, TPS \$1,92, TVQ \$2,30 = \$31,72

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:
1 an \$600,00, 6 mois \$360,00, 3 mois \$240,00, 1 mois \$105,00.

La Tribune est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similes de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Rock Forest rationnera son sel dans les rues

On compte réduire la «consommation» de 700 tonnes dès cet hiver



Bertrand Déglise

Rock Forest

La Ville de Rock Forest rationnera le sel dans ses rues dès cet hiver, un plan précis ayant été élaboré depuis l'an dernier et classant les rues et routes en trois catégories sur le territoire.

Ce plan, estime le maire Bertrand Déglise, pourrait faire en sorte que la «consommation» de sel dans les rues pourrait passer de 1900 tonnes à 1200 tonnes dès cet hiver.

«On veut se rapprocher le plus possible d'une consommation de 1000 tonnes par année maximum, mais comme on est un peu à la merci de la température en hiver, on a

établi notre budget en fonction de 1200 tonnes», indique M. Déglise en entrevue avec La Tribune.

Les dirigeants de la Ville, aidés des responsables de la voirie municipale, ont donc divisé en trois catégories les rues de la ville; la première catégorie indique les rues où la voirie devra toujours voir à l'entretien avec du sel, lorsque la température le permet, le sel agissant surtout lorsqu'il n'y a pas de froid sibérien.

Dans la deuxième catégorie figurent les rues où les préposés de la voirie pourront tantôt utiliser du sel, tantôt ne pas en utiliser.

Les rues classées dans la troisième catégorie — pas de sel du tout à moins de circonstances exception-

nelles — sont situées dans les développements domiciliaires comme le quartier Mi-Vallon par exemple.

Et c'est d'ailleurs de ces quartiers que risquent de provenir le plus grand nombre de plaintes d'automobilistes.

«Nos préposés ont reçu ordre de ne pas entretenir les rues de la troisième catégorie avec du sel», dit le maire.

Ces préposés utiliseront donc du sable et du gravier concassé pour entretenir les rues classées dans la troisième catégorie, mais l'utilisation de ces matériaux se limitera principalement aux intersections et courbes dangereuses, explique le maire Déglise.

Par souci d'économie, la Ville

de Rock Forest avait commencé à appliquer cette restriction dans l'utilisation du sel vers la fin de l'hiver dernier, mais le plan établi depuis vient renforcer cette restriction de façon précise, une carte de la ville indiquant de façon claire et nette dans quelle catégorie telle ou telle autre rue peut être classée.

Le maire explique ce plan de restriction par un souci d'économie, bien sûr, mais ajoute que l'on veut limiter l'utilisation du sel par souci pour l'environnement et pour la qualité des infrastructures des routes.

«Il est reconnu que le sel n'aide pas à préserver nos routes en bon état et qu'il est nocif pour l'environnement», dit-il.

Les réserves entreposées dans l'édifice près du garage municipal, sur le boulevard Bourque, confirment bien les intentions de la Ville quant à la restriction dans l'utilisation du sel.

On y trouve une forte quantité de sable et de gravier concassé... mais peu de sel.

«Au prix que l'on paie le sel et avec les quantités que l'on prévoit utiliser, on peut se permettre d'attendre pour stocker de fortes quantités», commente le maire.

«De toutes façons, s'il y a vraiment urgence, on peut passer une commande et le stock de sel est livré le lendemain», conclut-il.

Il balance la SQ pour diriger le Partage Saint-François

Marc Grégoire n'avait jamais pensé assurer ainsi la relève de son père

Sherbrooke

De la SQ au Partage Saint-François. Heureux avec son épouse et ses deux enfants, un job avec lequel il pouvait vivre confortablement, Marc Grégoire a tout balancé... ou presque.

Trois jours après que son père, Wilfrid, le fondateur du Partage Saint-François de Sherbrooke, soit décédé en avril dernier, Marc Grégoire a balancé son poste de policier qu'il occupait au sein de la Sûreté du Québec, à Berthier, pour prendre la direction de cette maison d'accueil pour gens aux prises avec des problèmes de toutes sortes.

Il a tout d'abord commencé par prendre des vacances, puis s'est fait à l'idée: «J'ai jusqu'au 1er avril pour donner ma réponse définitive, mais je le sais, je ne serai plus policier, j'aime mieux m'occuper de l'oeuvre de mon père», raconte-t-il en entrevue avec La Tribune.

La poigne solide, la carrure du policier en forme, 41 ans, un parler franc, Marc Grégoire vient de se trouver une vocation.

«J'ai deux enfants de 17 et 14 ans. Ma famille est presque élevée, je sentais comme un vide dans ma vie. Ici, je fais le plein tous les jours», confie-t-il au journaliste.

Jamais, pourtant, il n'avait pensé assurer ainsi la relève de son père au Partage Saint-François.

«J'étais venu ici quelques fois, mais je n'en savais pas plus. Mon père, ici, c'était le père des quelque 40 personnes qu'on héberge. Moi, je suis leur frère, je me retrouve avec une famille de 40 membres, c'est inespéré», dit-il.

Au lendemain du décès de Wilfrid Grégoire, victime d'une défaillance cardiaque, le Partage Saint-François se retrouvait sans véritable leader en avril dernier.

Marc Grégoire a rencontré le conseil d'administration, puis, trois jours après le décès de son père, il prenait cette décision qui allait transformer sa vie.

«Ici, j'aide les gens, je me sens utile, il y a tellement à faire», confie-t-il.

Installé dans l'ancienne école Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, le Partage Saint-François célébrera, l'an prochain, ses dix ans d'existence.

Si l'on préfère qualifier l'organisme de maison d'accueil plutôt que de maison pour itinérants, le Partage Saint-François a accueilli, l'an dernier, pas moins de 2000 personnes pour une nuit. De plus, 1800 autres personnes y ont résidé pour une journée ou plus.

Qui sont ces gens? Les quelque 40 résidents actuels ont une moyenne d'âge de 35 ans. Ils ont tous au moins deux choses en commun: la solitude et le malheur.

«Ici, on accueille tout le monde. On a des ressources, mais quand on a besoin de plus, on réfère les gens dans des centres de thérapie par exemple», indique le responsable de la Maison, Alex Lévesque.

Alcooliques et toxicomanes s'y côtoient; on tente tous de se sortir du malheur et de la solitude et on y réussit!

Depuis quelques mois, on a organisé des meeting AA; on en est maintenant rendu à trois meeting par semaine!

Les résidents veulent s'impliquer dans la société et le Partage Saint-François caresse des projets en

ce sens. «On vise l'extérieur, on veut aider, mais on ne désire pas nécessairement que ce soit public», indique l'ex-policier.

La religion?

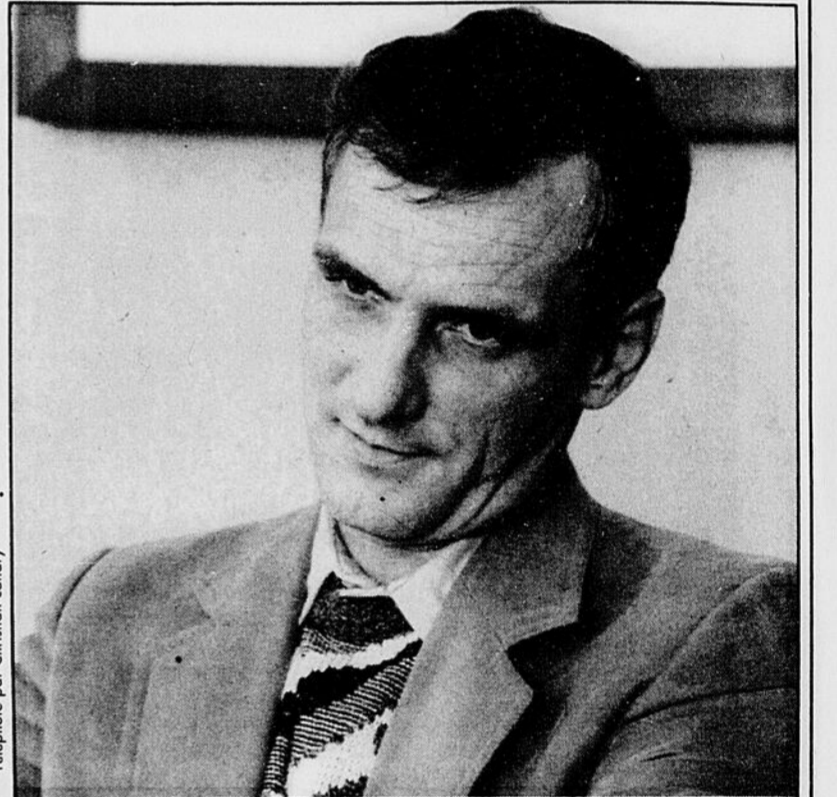
«On n'impose rien de religieux. La seule chose, c'est qu'après chaque réunion du matin, on récite le Notre Père en groupe», confie Marc Grégoire.

«Le Bon Dieu, c'est comme le soleil. Il rayonne toujours, même s'il peut y avoir des nuages en dessous. Ici, c'est comme ça», ajoute-t-il.

Le Partage Saint-François ne reçoit aucune subvention et vit principalement grâce aux loyers de ses résidents et les revenus qu'engendre son comptoir de vêtements et meubles usagés fréquenté par des centaines de gens défavorisés.

Son conseil d'administration fait en sorte qu'on joigne les deux bouts tous les mois. Avec un loyer mensuel de 6120\$, la tâche ne doit pas être facile...

Mais Marc Grégoire, qui revoit sa famille les fins de semaine à Berthier, préfère maintenant cette vie à celle du policier de la SQ qu'il faisait dans la région de Sorel.



Marc Grégoire



Le jeune Jason Fuller dépose une croix de fleurs au pied du cenotaphe de la rue King, hier. Il est accompagné de son grand-père, Gerald Fuller. Il s'agissait d'une première pour la cérémonie du Souvenir, à Sherbrooke, où, habituellement, seuls des adultes allaient déposer des couronnes de fleurs pour rendre hommage aux soldats morts en devoir.

Les petits-enfants jouent maintenant un rôle à la cérémonie du Souvenir

Sherbrooke

La cérémonie du Souvenir a modifié quelque peu sa tradition, hier à Sherbrooke, en permettant qu'un enfant dépose une croix de fleurs au pied du cenotaphe en hommage aux soldats morts en devoir.

Et c'est au jeune Jason Fuller qu'est revenu cet honneur hier après-midi, le garçonnet ayant déposé la croix en compagnie de son grand-père, Gerald Fuller.

Trente-deux autres personnes — personnalités politiques et militai-

res de fleurs au pied du cenotaphe dans le cadre de cette cérémonie annuelle, une des rares occasions de l'année où toute circulation automobile cesse dans la côte King Ouest à Sherbrooke.

Et ce sont plus de 800 militaires qui, dans l'ordre et le respect, ont marqué cette cérémonie, bravant ce froid qui pinçait; quelques centaines de personnes ont assisté à toutes ces activités.

L'hommage rendu devant le cenotaphe de la rue King avait été précédé d'une célébration eucharistique à la cathédrale, suivie d'une parade dans les rues, vers le cenotaphe.

La Grande Table sert déjà ses repas dans la Maison Maurice-Delorme

Sherbrooke

Le restaurant populaire familial La Grande Table sera le premier organisme à être inauguré, demain, dans la Maison Maurice-Delorme aménagée à même les édifices ayant logé les Services techniques de la Ville de Sherbrooke, rue Daniel.

Même si une conférence de presse doit marquer une réouverture de La Grande Table demain, mardi, il y a déjà deux semaines que l'organisme a déménagé ses pénates et opère ses cuisines sur la rue Daniel, y recevant une clientèle toujours grandissante.

Rappelons que la Grande Table offre des repas aux familles défavorisées et qu'elle a dû déménager à trois reprises depuis sa fondation, il y a moins de deux ans.

Quant à la Maison Maurice-Delorme dont le conseil d'administration est présidé par Réal Rancourt, son porte-parole, Jean-Guy Archambault, indique qu'il a fallu mettre les bouchées doubles pour aller de l'avant dans ce projet sans attendre l'arrivée de tous les fonds nécessaires.

Rappelons que la corporation de la Maison Maurice-Delorme a loué de la Ville de Sherbrooke, pour dix

ans, les installations sur la rue Daniel et veut rassembler sous un même toit plusieurs organismes communautaires.

L'organisme Moisson-Estrie doit d'ailleurs y déménager bientôt ses pénates, quoi que les infrastructures n'y soient pas tout à fait prêtes encore.

M. Archambault indique qu'il manque toujours des fonds pour financer les deux phases d'implantation de la Maison Maurice-Delorme.

Le conseil d'administration n'avait pas attendu l'arrivée de tous les fonds, il y a deux mois, et avait fait commencer les travaux à cause

des besoins urgents de La Grande Table.

Rappelons que ce projet avait été évalué à quelque 175 000 \$ et que la corporation a jusqu'à maintenant reçu quelque 30 000 \$ en dons, en plus de plusieurs articles et services gratuits.



Restaurant populaire familial, La Grande Table reçoit depuis peu sa clientèle dans les locaux de la Maison Maurice-Delorme qu'on doit inaugurer officiellement demain.

Les chasseurs ont compris le message à Rock Forest

On y déplore toutefois un cas de braconnage en fin de semaine

Rock Forest

Le message passé aux chasseurs la semaine dernière, à Rock Forest, faisant état du règlement municipal empêchant toute utilisation d'une arme à feu dans les limites de la ville, et empêchant ainsi toute chasse à l'aide d'une arme à feu, semble avoir porté fruit.

Bien que l'on ait rapporté un cas de braconnage réfilé aux gardes-chasses, les policiers de Rock Forest indiquent que peu de chasseurs ont été pris dans les limites de la ville.

Il faut dire que les policiers avaient mis le paquet, deux patrouilleurs — Claude Poirier et Mario Laliberté — ayant bravé neige et temps froid pour circuler en motocyclette sur les terrains préférés du chevreuil.

Aucune piste n'a d'ailleurs été enregistrée au poste de police quant à la présence de chasseurs mais les patrouilleurs en voiture ont vu à faire quitter les lieux à deux chas-

seurs repérés dans les limites de Rock Forest.

La situation a donc changé considérablement depuis une semaine alors qu'il y a quelques jours à peine, des citoyens faisaient une sortie publique pour dénoncer une présence accrue de gens chassant le chevreuil à Rock Forest.

La surveillance policière demeurera néanmoins soutenue dans les secteurs fréquentés par le chevreuil jusqu'à la fin de cette période de chasse devant se terminer au week-end prochain.

Quant au cas de braconnage, il est survenu dans un champs du chemin North Hatley en soirée de samedi.

Alertés par leurs trois chiens qui ne cessaient d'aboyer vers 21h, samedi, des résidents ont soupçonné quelque chose, sans toutefois savoir exactement ce qui se passait; ils ont tout de même laissé sortir leurs chiens.

Puis, hier matin, on a su ce qui s'était produit: on a trouvé à une

dizaine de mètres de la route un chevreuil mort d'une balle.

Des braconniers auraient donc fait feu samedi soir mais laissé leur proie lors de l'arrivée des chiens de

la ferme.

Les policiers de Rock Forest ont été appelés sur place et le chevreuil mort a été réfilé aux gardes-chasses dans la journée.

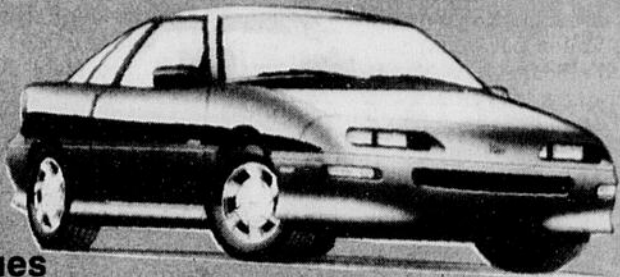


Les policiers Mario Laliberté et Claude Poirier en patrouille sur des terrains susceptibles d'attirer des chasseurs à Rock Forest.

GÉO STORM 2 PORTES 1992

Modèle RF15 Sport Back

- Sac gonflable
- Radio AM-FM
- Cache-bagages
- Enjoliveurs de roues
- Et plus
- 18 en inventaire



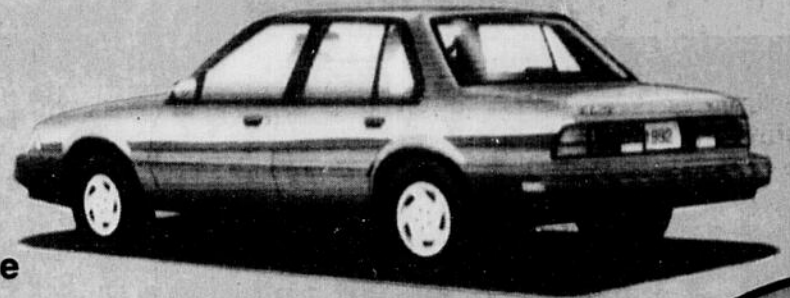
**LOCATION 48 MOIS
RABAIS ÉTUDIANT
INCLUS**

20747\$ /mois*

* Location 48 mois. Sujet à approbation du crédit. Sans valeur résiduelle. Limite de 96 000 km. Kilométrage excédentaire de 4¢/km.

CAVALIER 4 PORTES 93

- Freins ABS
- Verrouillage électrique des portières
- Radiocassette AM-FM



LOCATION 48 MOIS

24147\$ /mois*

* Location 48 mois. Sujet à approbation du crédit. Sans valeur résiduelle. Limite de 96 000 km. Kilométrage excédentaire de 4¢/km.

GÉO MÉTRO 2 PORTES 93

5 vitesses



17060\$ /mois*

**LOCATION 60 MOIS
RABAIS ÉTUDIANT
INCLUS**

* Location 48 mois. Sujet à l'approbation du crédit. Sans valeur résiduelle. Limite de 120 000 km. Kilométrage excédentaire de 4¢/km. Prix de vente du véhicule 7 843\$.

GÉO MÉTRO 4 PORTES SEDAN 92



17701\$ /mois*

**LOCATION 48 MOIS
RABAIS ÉTUDIANT
INCLUS**

- 5 vitesses
- 2 miroirs extérieurs
- Finition luxueuse

Location 48 mois. Sujet à approbation du crédit. Sans valeur résiduelle. Limite de 96 000 km. Kilométrage excédentaire de 4¢/km.

Beaucage

CHEVROLET GEO

OLDSMOBILE CADILLAC LTÉE

L e S ervice P rioritaire

4339, BOUL. BOURQUE,
ROCK FOREST, 823-4343

ALTIMA XE 93

LOCATION 60 MOIS

- Radiocassette AM-FM
- Régulateur de vitesse
- Miroirs électriques
- Et plus



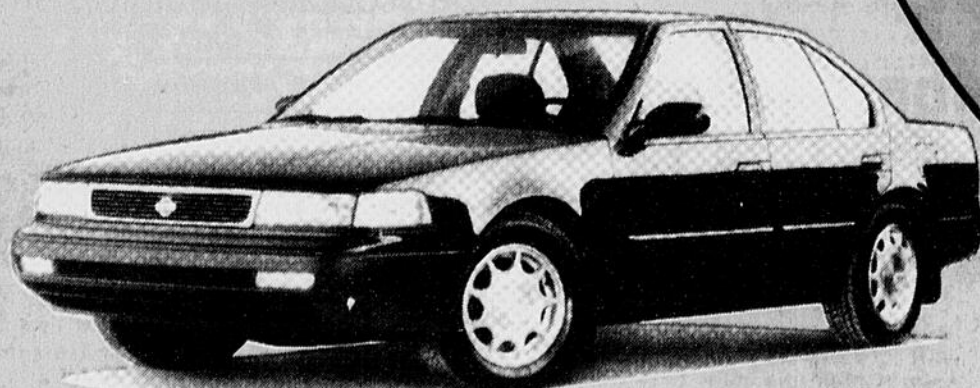
33251\$ /mois*

* Location 60 mois. Sujet à approbation du crédit. Sans valeur résiduelle. Limite de 120 000 km. Kilométrage excédentaire de 4¢/km.

MAXIMA GXE 93


- Air climatisé thermostatique
- Vitres électriques
- Sièges électriques
- Verrouillage électrique des portières
- 2 miroirs extérieurs électriques
- Roues d'aluminium
- Et plus

LOCATION 60 MOIS



48865\$ /mois

4280
boul. Bourque
ROCK FOREST

SHERBROOKE
 **NISSAN**

823-8008

4280, BOUL. BOURQUE,
ROCK FOREST
823-8008

* Location 60 mois. Sujet à approbation du crédit. Sans valeur résiduelle. Limite de 120 000 km. Kilométrage excédentaire de 7¢/km.

nous a
la solu
offre incroy
locati
achat, r
aucun con
aucun c
transp
et prépa
inclu
toute
les ta
inclu

INTÉGRA RS 2 PORTES 92

- Radiocassette AM-FM
- Volant inclinable
- Miroirs électriques



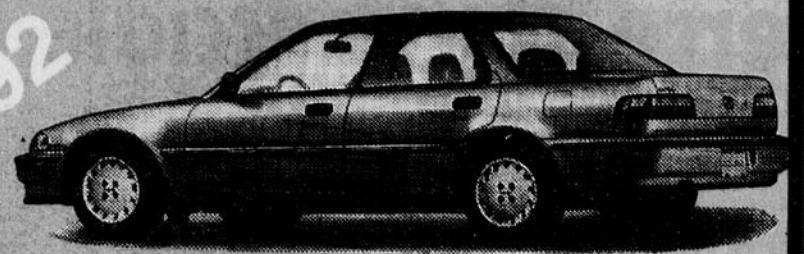
LOCATION
48 MOIS

282\$ /mois*

* Location 48 mois. Sujet à approbation du crédit. Sans valeur résiduelle. Limite de 96 000 km. Kilométrage excédentaire de 4¢/km.

INTÉGRA RS 4 PORTES 92

- Radiocassette AM-FM
- Miroirs électriques
- Volant inclinable



LOCATION
48 MOIS

294\$ /mois*

* Location 48 mois. Sujet à approbation du crédit. Sans valeur résiduelle. Limite de 96 000 km. Kilométrage excédentaire de 4¢/km.

INTÉGRA GS 2 PORTES 92

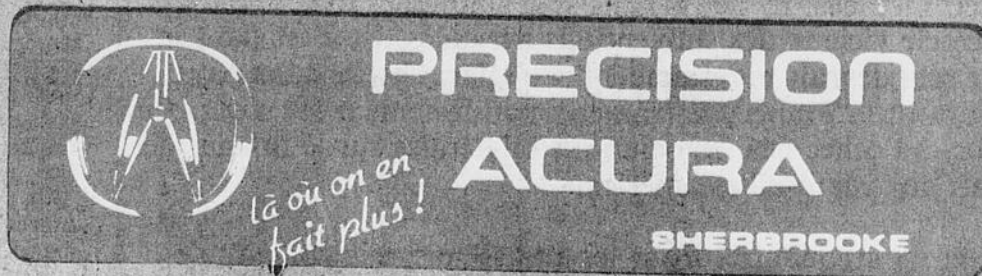
- Air climatisé
- Vitres électriques
- Toit ouvrant
- Miroirs extérieurs électriques
- Régulateur de vitesse
- Freins ABS
- Radiocassette AM-FM, 80 watts



LOCATION
48 MOIS

388\$ /mois*

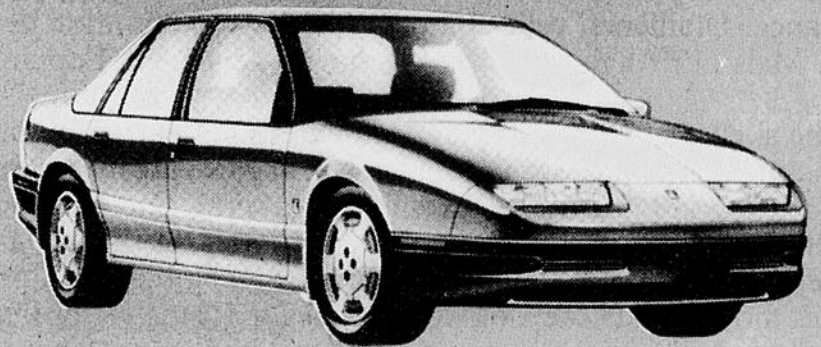
* Location 48 mois. Sujet à approbation de crédit. Sans valeur résiduelle. Limite de 96 000 km. Kilométrage excédentaire de 4¢/km.



4900, BOUL. BOURQUE, ROCK FOREST, 564-8909

SATURN SL 93

- Sac gonflable côté conducteur
- Radio AM-FM stéréo avec 4 haut-parleurs
- Essuie-glaces intermittents
- Panneaux de flancs en polymère résistant à la corrosion et aux coups
- Glaces teintées
- Volant inclinable
- Télécommandes d'ouverture du capot, du coffre et de la trappe de carburant
- Moteur de 1,9 litre
- Boîte manuelle 5 vitesses



LOCATION
60 MOIS

23878\$ /mois*

* Location 60 mois. Sujet à approbation du crédit. Sans valeur résiduelle. Limite de 120 000 km. Kilométrage excédentaire de 4¢/km.

PICK UP SPACECAB 4x4 92

- Quatre roues motrices
- Servofreins
- Servodirection
- Dégivreur de vitre arrière
- Sièges baquet en tissu
- Freins ABS
- Différentiel autobloquant
- Pneus tout terrain
- Vitre arrière coulissante
- Essuie-glaces intermittents
- Marchepied et pare-chocs arrière
- 2 miroirs extérieurs
- Radiocassette AM-FM stéréo



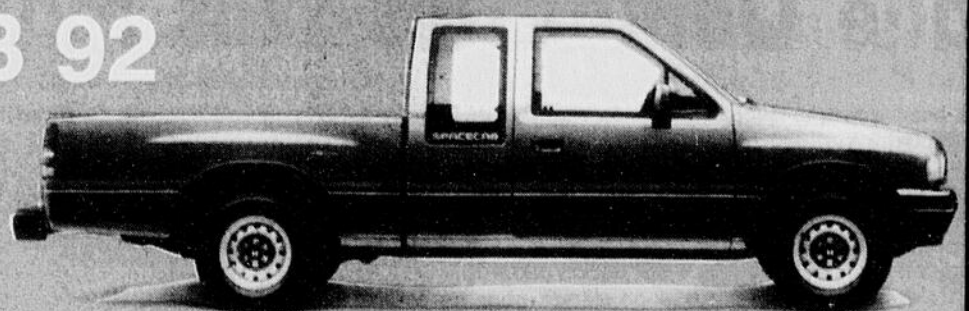
LOCATION
48 MOIS

38255\$ /mois*

* Location 48 mois. Sujet à approbation du crédit. Sans valeur résiduelle. Limite de 96 000 km. Kilométrage excédentaire de 4¢/km.

PICK UP SPACECAB 92

- Boîte manuelle 5 vitesses
- Moteur de 2,3 litres
- Freins antiblocage aux roues arrière
- Caisse à parois doubles en acier galvanisé



* Location 48 mois. Sujet à approbation du crédit. Sans valeur résiduelle. Limite de 96 000 km. Kilométrage excédentaire de 4¢/km.



SHERBROOKE SATURN

4880, boul. Bourque, Rock Forest, 823-1400

avons
solution
payable!
1er paiement
dans 30 jours
ation,
rachat
comptant,
n dépôt
support
paration
clus
ites
taxes
luses

Éditorial

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste-adjoint

Guerre commerciale

Roch BILODEAU

Le prix moyen d'une bouteille de vin blanc européen vendue aux États-Unis est actuellement de 8,60 \$; mais dès le mois prochain, la même bouteille pourrait se vendre pas moins de 27 \$. Pas à cause d'une hausse vertigineuse de la demande ou des coûts de production, mais parce que Washington vient d'imposer une surtaxe de 200 % sur différents produits agricoles européens. Au total, c'est un marché de 300 millions \$ US qui est visé. Pas une mince affaire.

Tout cela parce que les États-Unis en ont assez du comportement des pays européens dans le commerce agricole, surtout celui de la France, le plus important producteur du continent. Et on ne peut pas leur donner totalement tort. Non, car l'Europe est la principale responsable d'une des plus grandes absurdités économiques du siècle: l'agriculture sur-subsventionnée.

C'est en effet à coup de dizaines et dizaines de milliards \$ de subventions que l'Europe, et la France en particulier, s'est accaparé les marchés d'exportation de produits agricoles; il y a quelques décennies, elle importait. Autrement dit, sans ce support massif de l'État, l'industrie européenne de l'agriculture ne serait sans doute pas suffisamment concurrentielle pour vendre sa production.

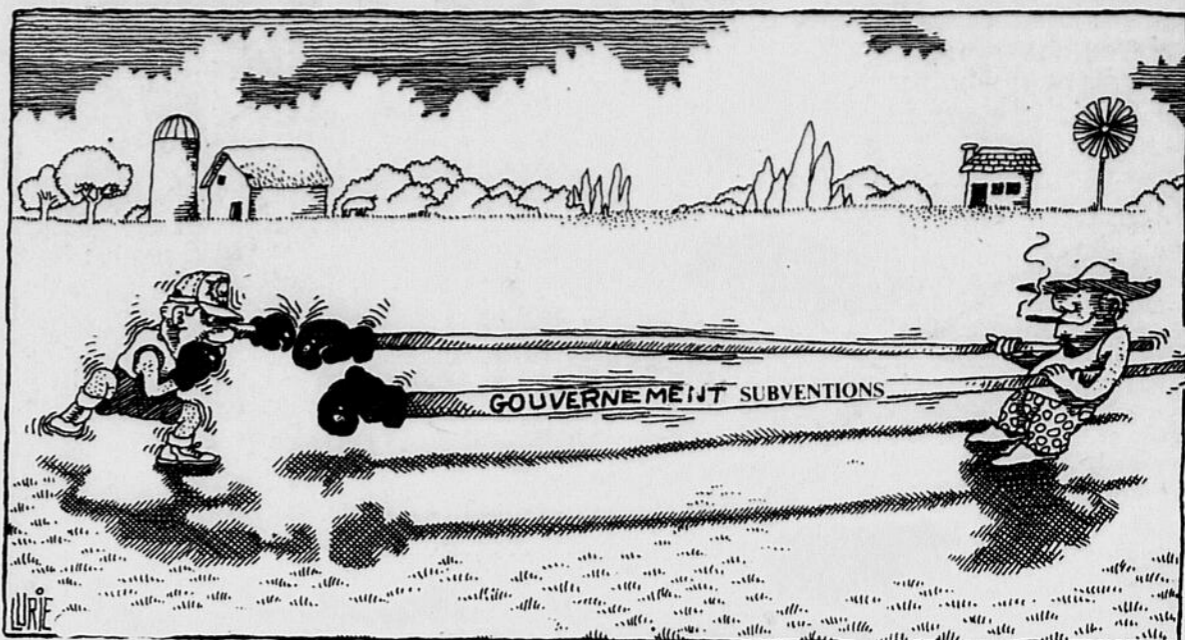
Résultat: les autres grands pays producteurs ont été forcés de faire plus ou moins la même chose pour conserver des clients. Cela, aux frais des contribuables, bien entendu. C'est le cas des États-Unis. Mais aussi celui du Canada: Ottawa a dû déboursé des sommes gigantesques pour soutenir entre autres les agriculteurs céréaliers de l'Ouest. Donc, nous sommes aussi directement concernés par cette guerre commerciale.

Bien sûr, les Américains n'ont pas les mains tout à fait propres; certaines de leurs pratiques commerciales, en agriculture même, sont discutables ou douteuses. Mais, au cours des dernières années, ils ont affiché une volonté évidente de mettre un terme à cet aberrant cercle vicieux des subventions agricoles. Et c'est dans le cadre du GATT que tout cela devrait normalement se régler. Or, certains pays européens, et là encore surtout la France, se traînent manifestement les pieds. Ce qui a mené, mardi dernier, à l'échec des négociations bilatérales sur le dossier des oléagineux; et, finalement, aux représailles américaines.

La question des oléagineux est secondaire. Pour les États-Unis, elle constitue en somme un prétexte: il s'agit avant tout d'exercer une pression sur le gouvernement français qui, à quelques mois des élections, craint de soulever la grogne des agriculteurs s'il accepte des réductions significatives de subsides.

C'est dans cette perspective qu'il faut voir notamment la surtaxe sur les vins: compte tenu de l'importance de cette industrie, elle risque de faire beaucoup de bruit en France. D'ailleurs, celle-ci a déjà manifesté l'intention de rétorquer aux États-Unis. Mais ni l'Angleterre ni l'Allemagne ne veulent l'appuyer.

Alors, même si elles n'ont pas été d'abord entérinées par les autorités du GATT, les mesures américaines auront probablement un résultat heureux: celui de faire bouger l'Europe à la table des négociations. Ce serait une excellente chose pour tout le monde. Y compris pour nous, bien sûr. Mais en premier lieu pour tous les pays du Tiers-Monde qui ne peuvent profiter de leur potentiel agricole parce qu'ils n'ont pas les moyens, eux, de s'offrir des subventions de cet ordre: c'est l'aspect le plus scandaleux de l'affaire.



Dans le coin gauche, l'agriculteur américain; à droite, l'agriculteur européen

TRIBUNE LIBRE

Plusieurs non feront-ils un oui?

En 1982, par le rapatriement unilatéral de la Constitution amendée à sa manière, le Canada anglais a dit un énorme non au Québec. En 1990, l'accord du lac Meech, un minimum pour le Québec s'est terminé par un autre non retentissant. Tout récemment, lors du référendum du 26 octobre, nous nous sommes mutuellement dit non. Le Canada anglais, surtout celui de l'Ouest, a dit non au Québec parce que le projet d'entente de Charlottetown nous en donnait trop. Une majorité de Québécois ont dit non parce que cette entente ne nous en donnait pas assez. Ce genre de référendum bigarré dont M. Bourassa aurait dû nous dispenser aura eu néanmoins le mérite de nous rappeler la double vérité incontournable de ce pays: deux peuples, deux visions diamétralement opposées. Et c'est normal. L'une voulant que le pouvoir

d'Ottawa soit de plus en plus centralisé, l'autre vision voulant que les pouvoirs soient de plus en plus décentralisés, pouvant conduire à un fédéralisme totalement asymétrique, voire même à une sorte de souveraineté-association. Pourquoi pas? Partant de ces deux visions fondamentalement différentes, comment en arriver à un oui ou à deux oui?

Selon le cas, l'histoire de la vie des peuples comme celle de nos vies personnelles nous apprend qu'il n'y a pas de solution valable sans le respect de la vérité des êtres et des choses. Négliger ou refuser d'en tenir compte équivaut à démarrer sur un malentendu et à construire sur le sable. En conséquence, aucun contrat valable et durable ne sera possible entre ces deux peuples s'il ne reconnaît pas d'abord leurs différences fondamentales et ne l'exprime clairement dans des institu-

tions politiques correspondantes.

Mais est-ce possible d'y croire encore après tant de non accumulés? Puisque le fédéralisme abraçadabrant à la Charlottetown a été rejeté au Québec comme au Canada; puisque le fédéralisme égalitaire à la Trudeau est mort, surtout au Québec; puisque le fédéralisme Allairiste avec ses 22 pouvoirs n'est pas présentable au Canada anglais —M. Bourassa l'a dit: «Ce n'est pas réaliste». Alors que nous restons-t-il à faire? À tirer notre conclusion. Au fond, tant de non ne voulaient-ils pas dire un oui? D'abord un oui à nous-mêmes. Il n'en tient maintenant qu'à nous. L'autre oui suivra. Le réalisme économique le lui commande. L'avenir ne commence-t-il pas par un oui? Un oui à soi-même?

Alcide Clément
St-Élie d'Orford

Tirer profit de la souffrance

La mode est aux lignes ouvertes, aux discussions ouvertes sur les réseaux de télévision et à la publication de livres sur une victime d'inceste, une victime de violence ou une victime d'un sévère quelconque.

Il est sain que les personnes qui ont vécu des traumatismes sérieux puissent en parler. Le silence ne règle rien et peut avoir des effets pernicieux. Mais est-ce nécessaire et est-ce une thérapie pertinente que d'amener une victime à se livrer au grand public?

Il y a là, à mon sens, une exploitation de la souffrance des gens. Y

aurait-il des personnes qui «se graissent la patte» à tirer profit de la souffrance morale de certaines personnes?

Une émission de radio ou de télévision doit avoir une bonne cote d'écoute. On peut alors charger davantage pour les «publicités» en cours d'émission. Un livre à sensation qui va chercher les gens dans leurs «tripes», ça se vend bien, ça rapporte beaucoup de sous.

Il se trouve des mécènes pour amener dans leur filet des victimes à se livrer nues au grand jour, victimes qu'on paiera pour leur con-

tribution à une émission ou à la publication d'un livre. Quelques-unes des victimes iront jusqu'à poursuivre devant les tribunaux afin de profiter de la manne qui passe et exiger des sommes d'argent. L'argent serait-il un traitement contre la souffrance morale?

Nous pouvons nous interroger sur les intentions des victimes qui agissent ainsi. Se libérer d'un poids, d'une souffrance, c'est une chose. S'enrichir à même sa souffrance en est une autre.

Benoît Descôteaux

SONDAGE GALLUP

L'économie, encore la principale préoccupation des Canadiens

La situation économique constitue le problème le plus important auquel le Canada est confronté, estiment 33 p.c. des citoyens interrogés par la maison de sondage Gallup. Cela représente une hausse de trois points par rapport à octobre 1991.

En fait, l'économie est perçue comme le problème majeur au pays depuis 1989, selon les données de Gallup. Le chômage conserve le second rang (22 p.c.).

L'économie en tête de liste

Les préoccupations des Canadiens sont les mêmes partout au pays. Dans les provinces atlantiques, 37 p.c. des répondants mettent les difficultés économiques en haut de liste. Dans cette région particulièrement touchée par le chômage, ce problème est identifié par 27 p.c. des citoyens, le plus haut taux de toutes les régions.

Trente-deux p.c. des Québécois

identifient l'économie comme le principal problème au Canada, suivi par le chômage (22 p.c.). Les pourcentages sont de l'ordre de 34/22 p.c. dans le cas des Ontariens et de 35/20 p.c. pour les résidents des Prairies. Les citoyens de la Colombie-Britannique sont ceux qui manifestent le moins d'inquiétude face aux problèmes économiques et au chômage: 26/17 p.c.

Malgré un meilleur taux de croissance au pays, comparative-

ment à l'an passé, le nombre de faillites a augmenté de 3,2 p.c.

Autres problèmes

Seulement 11 p.c. des Canadiens identifient la question de l'unité nationale comme le problème le plus important. Les données sont de l'ordre de 15 p.c. en Colombie-Britannique, de 13 p.c. au Québec et dans les Prairies, de 9 p.c. en

Ontario et de 6 p.c. dans les provinces atlantiques.

Après une hausse dramatique du nombre de personnes concernées par les problèmes d'environnement en 1989 (17 p.c.), cette question est de plus en plus délaissée (3 p.c.).

La TPS et autres taxes n'accaparent l'attention que de 4 p.c. des citoyens canadiens et le libre-échange 1 p.c. Huit p.c. des gens

croient finalement que le problème numéro 1 au pays est la crise de confiance face au gouvernement.

Ce sondage a été réalisé auprès de 1007 personnes, entre le 15 et le 19 octobre. La marge d'erreur est de 3,1 p.c. 19 fois sur 20 à l'échelle nationale. Elle est plus élevée dans les régions en raison du faible échantillonnage.

POINT DE VUE

Virage Qualité: les axes majeurs de l'amélioration continue (1)

On aura beau dire que qualité et productivité vont de pair, mais tout n'est pas subitement réglé pour autant; il faut consacrer ardeur et détermination constantes pour concrétiser cette mutation organisationnelle désormais commandée par une globalisation radicale des marchés.

«Radicale», dans le sens que si l'entreprise québécoise ne s'applique pas d'ores et déjà à ce virage qualité, il y a quelqu'un quelque part en Asie ou ailleurs dans le monde, qui prépare en silence son éjection du marché. On l'admet volontiers, les temps sont durs et il faut actuellement user d'ingéniosité et de stratégie marketing tournées totalement vers les attentes-clients pour survivre; mais comment transformer définitivement l'entreprise en fonction des nouvelles règles du jeu?

1— Le support du management
L'ère où les patrons se contentent de donner des directives et où les employés doivent suivre celles-ci sans questionner, l'ère où les patrons s'approprient tout le crédit des succès alors que les employés sont blâmés pour les échecs, cette ère est révolue. Si vous en doutez, doutez plutôt de la capacité de survie à long terme d'une organisation où on pratique toujours pareille culture.

Les gestionnaires visionnaires ont déjà reconnu la nécessité de faire évoluer leur style de gestion; le processus de motivation du personnel commence par des communications et du feedback positifs, c'est alors que patrons et employés établissent conjointement une vision claire du développement à long terme de l'entreprise; désormais, les gestionnaires ont un rôle d'animation de la participation au sein de leurs unités et de toute l'entreprise.

Le travail d'équipe fait partie intégrante du quotidien organisationnel; la seule réalité est désormais articulée autour de l'efficacité opérationnelle et la qualité des produits ou services; où l'un ne va plus sans l'autre. Le leadership des gestionnaires est dorénavant axé sur un processus d'amélioration continue visant «la prévention des erreurs plutôt que la recherche des coupables».

2— Le partenariat avec les clientèles externes

On admet déjà que l'on ne peut être indifférent aux plaintes et attentes du client; bien des gens le diront, «Le client est la raison d'être de l'entreprise», mais ce n'est parce qu'on est conscient qu'on agit en conséquence. Désormais, il faut identifier les besoins de chaque type de clientèle; l'entreprise doit établir un contact permanent avec

ses clientèles externes, bien au-delà des strictes contacts réguliers entretenus par l'équipe des ventes et du service après-vente.

Après avoir délimiter les principaux segments de clientèles de même que les principaux clients, il faut développer un feedback-client systématique et efficace pour définir la qualité des produits et services «à partir du point de vue des clients»; ce sont ces indicateurs-qualité qui serviront à établir les normes des produits et services au sein de l'entreprise, tels les délais, les caractéristiques et les autres éléments stratégiques appréciables par le client.

On en vient graduellement à des ententes écrites de maillage avec les clients-clés ou groupe de clients-clés; ces ententes formalisent des accords mutuels de services et de mesures de performance, ainsi que les domaines-cibles ou l'effort d'in-

novation doit porter. L'entreprise encourage l'adaptation constante de ses produits et services aux besoins précis de ses clientèles; elle favorise même explicitement le dépassement des attentes-clients.

3— La mesure

Le système de mesure traditionnellement subjectif qui garantit une qualité en bout de ligne doit évoluer; ce type de «contrôle-qualité», où les résultats ne sont contrôlés et gérés que par exception expose l'entreprise à de constantes crises de routine, où la direction doit toujours «réagir comme des pompiers».

On doit traduire les indicateurs-qualité définis par le client en spécifications-produits ou normes de service mesurables, à partir desquelles la direction pourra établir la variabilité ou la stabilité des méthodes de travail utilisées. Un système de coût de la non-qualité peut

être enfin déployé utilement en fonction d'indicateurs-qualité précis et interprétables; des outils statistiques sont installés pour confirmer la stabilité ou détecter la variabilité des processus de travail de base.

Désormais, les groupes de travail utilisent «des systèmes de mesure significatifs» à tous les niveaux de l'entreprise; on a bel et bien compris qu'il faut accorder l'attention aux processus plutôt qu'aux stricts résultats.

A SUIVRE DEMAIN

Luc BAILLARGEON, Chargé de cours
Faculté d'Administration
Université de Sherbrooke
Membre du comité de programmation
de l'Association québécoise de la qualité, régionale Estrie

Un sexagénaire meurt écrasé entre deux murs de béton

Alain GOUJIL Inverness

Un retraité de 64 ans de Lyster dans les Bois-Francs, M. Conrad Berthiaume, a perdu la vie de façon atroce, samedi, à Inverness, lorsqu'un mur de béton s'est effondré sur lui, l'écrasant à mort dans un fossé.

Retraité depuis peu, M. Berthiaume s'était porté acquéreur il y a quelques mois d'une érablière privée, dans le rang 8 Nord, où il aimait effectuer des travaux de rénovations.

Inverness est situé à mi-chemin entre Plessisville et Thetford Mines.

La semaine dernière, il avait entrepris de construire un ponceau dans un des sentiers de son érablière. Il avait alors conçu trois murets

de béton destinés à soutenir une passerelle de bois.

Samedi matin, croyant que le ciment était solidement ancré au fond du fossé, le sexagénaire avait commencé le décoffrage de ses trois murets sans se douter que l'un d'eux était mal assis.

Coïncé entre deux murs

Une fois les panneaux retirés, M. Berthiaume aurait aperçu un des trois blocs de béton tombé vers lui, mais selon sa fille, Marielle, il n'aurait pas eu le temps de sortir du fossé assez rapidement pour éviter d'être écrasé.

«Quand je l'ai trouvé, un des murs lui écrasait le bassin et il était déjà mort», raconta Mme Berthiaume lors d'une conversation téléphonique avec La Tribune, hier.

Celle-ci a découvert le corps de



Denis Marcotte montre du doigt le muret de béton contre lequel on a retrouvé le corps de son beau-père, Conrad Berthiaume, samedi soir.

son père vers 19h30 après s'être inquiétée du retard qu'il mettait à rentrer à sa résidence de Lyster.

«Vers 6 heures (18h), j'ai appelé un voisin de l'érablière et il m'a dit que l'auto et le tracteur (de M. Berthiaume) étaient toujours là, mais qu'il n'avait pas vu mon père».

C'est alors qu'elle a décidé de s'y rendre en voiture.

Les secouristes ont aussitôt été

appelés sur place, mais il était déjà trop tard.

Transporté au centre hospitalier de Thetford Mines, le coroner Paul-Émile Leblanc n'a pu que constater le décès.

Une autopsie sera néanmoins pratiquée au centre hospitalier d'Arthabaska, de façon à essayer d'établir plus précisément la cause du décès.

Les Étalons Lippizan ne s'en laissent pas imposer

Alain GOUJIL Sherbrooke

Avant de pouvoir éblouir les quelque 2000 spectateurs présents hier après-midi au Palais des sports, les Étalons royaux Lippizan ont dû se soumettre à un long et rigoureux entraînement qui s'échelonne sur plusieurs années.

De Las Vegas, où la compagnie possède toutes les installations nécessaires à la conception du spectacle, chevaux et cavaliers suivent un entraînement qui les mènera ensuite un peu partout en Amérique du nord.

Comme l'explique Andrea Spencer, cavalière-en-chef, les étalons Lippizan, de par leur personnalité, ne s'en laissent pas imposer facilement.

«Une fois qu'on les confinaît, qu'on s'en occupe correctement, ce sont des bêtes magnifiques», disait-elle, hier, quelques minutes après la fin du spectacle.



Un des étalons Lippizan en spectacle hier au Palais des sports

Selon Andrea Spencer, les liens qui unissent le cheval à sa monture sont déterminants dans la beauté du spectacle. Le cavalier doit non

seulement être attentif au caractère de sa bête, mais il doit aussi savoir quand lui accorder ce qu'elle demande.

«Ces chevaux-là sont comme nous; ils ont leur propre personnalité et il faut en tenir compte si on veut obtenir le maximum de rendement lors des spectacles», explique-t-elle.

«Une fois qu'ils ont assimilé leur routine, le reste du temps on le passe à se promener, à gambader et à les détendre le plus souvent possible».

«Ils ont droit à trois repas par jour et lorsque nous sommes sur la route, on s'arrête à toutes les deux heures pour leur permettre de relaxer et de se délier les muscles».

Et le froid?

«Lorsque nous partons en tournée, les chevaux s'habituent progressivement au froid. L'important, insiste Andrea Spencer, c'est de leur donner le temps de se réchauffer avant le spectacle».

Les 15 étalons qui font partie de cette tournée sont âgés de 10 à 21 ans. L'espérance de vie d'un étalon Lippizan est d'environ 35 ans.

Chacun d'eux porte un nom auquel il répond instantanément. Spock, Elliot, Rabby sont quelques-uns des prénoms qui leur ont été donnés par les membres de la troupe.

«Spock, c'est notre bout-en-train, raconte Mme Spencer. Il aime beaucoup taquiner et il ne se gêne pas pour prendre la place qui lui revient. Comme certaines personnes...»

QUELLE ÉQUIPE DYNAMIQUE!



L'Association des Grands Frères et Grandes Sœurs de Sherbrooke est heureuse de vous présenter les membres de son nouveau conseil d'administration. Ces quatre hommes et cinq femmes sont débordants d'énergie et ne visent qu'une chose: le bon fonctionnement de l'Association.

De gauche à droite: Mme Mylène Godin, présidente, M. Mario Boily, représentant des Grands Frères, Mme Sophie Thibodeau, secrétaire, Mme Céline Lavoie, représentante des mères, M. François Choquette, représentant des Grands Frères, Mme Françoise Berger, vice-présidente, M. Gilles Tremblay, trésorier et Mme Louise Caron, directrice. M. Jacques Joly, représentant du Club Progrès, est absent de la photo.

Publireportage

LES DURS À "CUIR"... DES BAS PRIX!



Venez essayer un véhicule
et courez la chance de
gagner un veston de cuir.

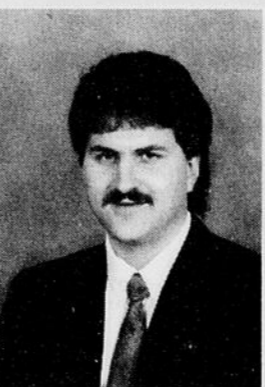
Tirage le 18 décembre
1992



Règlements disponibles sur place



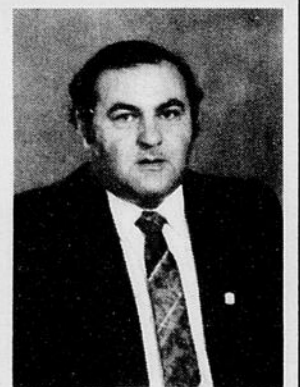
- Profitez de nos rabais
- Taux d'intérêts réduits



Réjean Dumas



DODGE - PLYMOUTH
CHRYSLER - JEEP - EAGLE
326, Route 112, Weedon
(819) 877-2833



Gaston Dumas

Ouvert tous les soirs et le samedi

★ ★

VENEZ CÉLÉBRER!

★ ★

DION

22^e

ANNIVERSAIRE

★ ★

1970 1992

ÇA VAUT LA PEINE DE COMPARER!

★ ★

TOUJOURS LA MÊME DIRECTION DEPUIS 1970

22 ANS DE SERVICE APRÈS-VENTE UNE SUPER FORCE

22 ANS DE BONS PRIX VOYEZ-NOUS AVANT D'ACHETER

22 ANS DE CHOIX DE MODÈLES INVENTAIRE COMPLET


VENEZ NÉGOCIER VOTRE VOITURE NEUVE DÈS MAINTENANT! PLUSIEURS RABAIS GM DISPONIBLES SUR DIFFÉRENTS MODÈLES.




Luc Thivierge



Richard Dion




Serge Malo



Guy Martin



Gilles Dion



Neil McTavish



Martin Roy
Gérant de service



Yves Gaudreau
Gérant des pièces

L'ÉQUIPE QUI VEUT VOUS SERVIR À TOUT PRIX!

MAGOG

DION CHEV OLDS

843-6571

2200, rue Sherbrooke, Magog



ESTRIE

CE SOIR

18h30

9

CKSH-TV

CABLE 13

COGECO

L'équipe d'informations la plus performante en Estrie

De jeunes pionniers oeuvrent dans le bâtiment

Magog

Les scouts pionniers de Magog seront probablement les seuls au Québec, dans quelques semaines, à pouvoir se vanter d'avoir construit leur propre local à partir de matériaux qu'ils ont pris à l'état naturel dans les bois.

Depuis bientôt un an, ils sont près d'une douzaine de jeunes pionniers âgés de 14 à 17 ans, à se rendre à la base de plein air Le Bivouac, dans le canton de Stanstead, afin d'y préparer ce camp que l'on rêve de voir achevé.

En fin de semaine, les pionniers, avec le responsable de la base, Jean-Claude Boudreau, ont érigé les derniers murs de la charpente du camp faisant 16 pieds par 20 pieds.

«C'est une étape importante dans le projet», précise M. Boudreau, ajoutant que les jeunes avaient une hâte terrible de procéder à cette étape.

Déjà un an

L'an dernier, à peu près à la même période, les pionniers du 6e poste Magamish s'étaient rendus une première fois à quelques kilomètres dans les bois de la base pour y commencer le défrichage du site destiné à recevoir ce camp qui servira de local aux scouts pionniers de Magog.

«On a vraiment commencé par le

début. Les jeunes ont d'abord dû défricher le site et on a ensuite bûché durant plusieurs fins de semaine, ici et là, afin d'obtenir le bois de construction. On a coupé le bois en différents endroits de la forêt pour ne pas détruire l'environnement. Le camp des pionniers de Magog sera des plus respectueux de la forêt», indique M. Boudreau.

Au printemps, le bois bûché a été sorti de la forêt et on a profité de l'été pour faire venir sur place un moulin à scie destiné à tailler planches et madriers à même les troncs d'arbres coupés les mois précédents.

Les pionniers ont participé à toutes ces étapes, n'hésitant jamais à mettre l'épave à la roue.

Une fois le bois taillé et séché, les jeunes ont ramené les matériaux sur le site et, depuis quelques fins de semaine, le camp prend de plus en plus forme.

«Ce sera probablement le seul camp scout au Québec à avoir été bâti vraiment à partir de la matière première», indique M. Boudreau.

Si tous ces préparatifs et la construction du camp permettent à ces pionniers d'acquérir une expérience certaine en la matière, et de parfois pratiquer la patience de Jean-Claude Boudreau, l'aventure est loin d'être terminée.

La base de plein air Le Bivouac a investi 1000 \$ dans le projet et les pionniers devront maintenant organiser des activités pour financer

la finition intérieure de ce chalet érigé en ne peut plus en pleine nature.

«Il reviendra maintenant à eux de trouver l'argent pour la finition du chalet qui leur servira maintenant de local à l'année longue», indique M. Boudreau.

La base de plein air Le Bivouac, chemin Gendron dans le canton de Stanstead, accueille annuellement plus de 1600 scouts des districts de St-Hyacinthe, St-Hubert, Montréal, Estrie et Drummondville.

De plus, la base accueille régulièrement des groupes de jeunes provenant de différents milieux défavorisés.

Fins de semaine après fins de semaine, les pionniers de Magog avec Jean-Claude Boudreau au centre, ont mis l'épave à la roue, comme au dernier week-end, pour la construction d'un camp devant leur servir de local en pleine forêt à la base plein air Le Bivouac, dans le canton de Stanstead.



Téléphoto par Christian Landry

Un producteur de Ham-Nord sauve ses vaches de peu

Ham-Nord

Moins de 24 heures après avoir perdu une quarantaine de veaux et une quarantaine de poulets dans l'incendie de ses deux granges, le

producteur Germain Larrivée, de Ham Nord, n'a pas perdu de temps et s'est arrangé pour trouver un abri pour les quelques 60 vaches et veaux ayant échappé à cet incendie vendredi soir.

Un garage servant à abriter la

machinerie de cette ferme située à proximité de St-Adrien a été transformé en étable dès samedi de façon à pouvoir abriter le reste du bétail pour la saison hivernale, a expliqué, hier, M. Larrivée.

«Je me suis arrangé avec des voi-

sins pour remiser ma machinerie ici et là en attendant», dit-il.

M. Larrivée avait quitté sa ferme depuis une dizaine de minutes, en soirée de vendredi, quand les flammes se sont déclarées dans l'une des deux granges qui servait à entreposer du foin.

Les flammes, dont on attribue l'origine à une défaillance du système électrique, se sont vite communiquées à une deuxième grange, à moins de deux mètres, d'où on n'a toutefois pu faire sortir tout le bétail; c'est le fils du propriétaire et un voisin qui ont tenté de faire sortir le bétail, mais ont dû y renoncer quand les flammes ont pris de l'ampleur.

Les pompiers de Ham Nord ont combattu en vain cet incendie et sont demeurés sur place jusque vers 5h samedi matin.

M. Larrivée estime sommairement les pertes à quelque 150 000 \$ mais il faudra attendre un estimé plus précis pour en avoir une idée claire.

Audacieux vol à St-Germain

Drummondville (AG)

Sous prétexte que leur voiture était en panne, deux malfaiteurs ont profité de la générosité d'un citoyen de St-Germain-de-Grantham pour le soulager de ses biens sous la menace de deux fusils.

Il était environ 8 heures, samedi matin, lorsque le propriétaire d'une résidence de la route 239 a ouvert sa porte à deux hommes âgés d'une vingtaine d'années. Ceux-ci lui ont alors expliqué que leur véhicule était en panne et qu'ils désiraient appeler une remorqueuse.

Sitôt entrés, les deux malfrats ont brandi chacun une arme sous le nez de leur victime, un homme de 49 ans, en lui intimant l'ordre de leur remettre ses biens de valeur.

Ils ont ensuite pris la fuite à bord du véhicule de leur victime, qu'ils ont abandonné dans une voie d'accès de l'autoroute 20, à Drummondville.

De là, ils ont pris un taxi qui les aurait conduits jusqu'à Montréal.

L A C O U P E A E R O S P O R T 9 3

Le grand champion

16 895\$*



Aerostar 1993

- Groupe décor sport incluant bandes décoratives, becquet avant et marchepieds
- Climatiseur
- Transmission automatique
- Moteur V6, 3 litres/injection électronique

- Freins ABS arrière
- Version 5 passagers avec deux fauteuils Capitaine
- Coussin de sécurité côté conducteur
- Dégivreur de lunette arrière
- Radio électronique AM/FM stéréo avec montre

- Glaces teintées
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Essuie-glace, lave-glace de lunette arrière
- Servodirection
- Servofreins
- Groupe commodité

Groupe décor sport sans frais

LES CONCESSIONNAIRES



DU QUÉBEC

Encore plus pour vous!

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS:
Certificat de 750\$ additionnel aux offres de remise en argent, valable pour tous les modèles neufs de voitures et de camionnettes Ford et Mercury.



CETTE OFFRE EST POUR UNE DURÉE LIMITÉE ET S'APPLIQUE AU MODÈLE 1993. VENTE AU DÉTAIL À PARTIR DES INVENTAIRES DES CONCESSIONNAIRES SEULEMENT. *BASÉ SUR LE P.D.S.F. DE L'AEROSTAR XL 4 X 2 MOINS LA RÉDUCTION SUR LE GROUPE D'EQUIPEMENT PRÉFÉRÉ 631A, MOINS LA RÉDUCTION DU GROUPE DÉCOR SPORT 552, MOINS LA REMISE DU FABRICANT. LE CONCESSIONNAIRE PEUT VENDRE À PRIX MOINDRE TPS, TVQ, TAXE D'ACCISE, FRAIS DE TRANSPORT ET D'IMMATRICULATION ET AUTRES TAXES APPLICABLES EN SUS. †CERTAINES EXCEPTIONS S'APPLIQUENT À LA GARANTIE PARE-CHOC À PARE-CHOC. VOYEZ LE CONCESSIONNAIRE POUR OBTENIR TOUTS LES DÉTAILS.

O F F R E D ' U N E D U R É E L I M I T É E

CONSULTATIONS GRATUITES

Journée du notariat

Galleries Quatre Saisons

Le jeudi 12 novembre 1992

à partir de 12h

LE NOTAIRE PARTENAIRE DE VOS PROJETS

Chambre des notaires du Québec